

nie catholique qui, la première, a donné l'exemple de la tolérance religieuse, tandis que la prestytorienne Nouvelle-Angleterre et l'Anglicane Virginie était toutes deux intolérantes et persécutrices. J'espère donc que dans cet âge de lumières, que sur cette question, nos frères Canadiens français agiront avec leur libéralité ordinaire.

M. HOLMES.—Le Bas-Canada est intéressé dans cette question.—L'Angleterre n'a pas le droit d'employer à des fins indues, aucune partie de ce pays. Je suis fier de pouvoir montrer que les Canadiens-français ont dans leurs lois des dispositions plus libérales que celles du Haut-Canada, et de faire contraster la libéralité des Bas-Canadiens avec l'esprit étroit d'intolérance qui règne dans le Haut-Canada: intolérance qui s'étend même jusqu'aux cimetières des dissidents. Je crois que le peuple désire que ces réserves soient employées à l'éducation, et je voterai en conséquence pour l'amendement proposé par l'honorable membre qui vient de s'asseoir (M. Cameron.)

M. CAUCHON.—Je voterai contre les résolutions. Je suis seulement prêt à admettre que la législature locale a le droit de décider cette question; mais jusqu'à ce que le gouvernement impérial ait cédé son pouvoir à la législature provinciale, je ne puis voter pour les résolutions.

MM. Wilson, Hincks, Notman, parlèrent aussi, mais leurs discours n'offrent rien de nouveau sur le sujet.

L'ORDRE SOCIAL.

"C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde."

QUÉBEC, JEUDI, 11 JUILLET, 1850.

Pour l'Ordre Social.

Toronto, 5 juillet 1850.

Monsieur le Rédacteur,

La besogne de la chambre d'Assemblée pendant cette semaine n'a pas été bien importante. Le bill de la représentation a été perdu de nouveau; c'est un malheur pour le pays qui n'est pas représenté d'après sa population.

Le comité des Réductions, appelé ici, comité de *Pain d'épice*, ne peut s'accorder sur les économies proposées. Quoiqu'il n'ait pas encore fait rapport, on croit ici que la chambre n'adoptera jamais les suggestions de ce comité qui, aurait pu faire quelque chose de bon si le maringouin Boulton et Polly Hopkins n'en faisaient pas partie. Ces deux hommes sont tellement déraisonnables que la plus grande partie du comité a de dégout, abandonné la besogne. Imaginez donc un comité qui vient sérieusement proposer de réduire des salaires n'excédant pas £200 et £300 dont de vieux officiers du gouvernement d'une capacité reconnue, jouissent depuis de longues années. Sans doute il faut de l'économie, mais la Chambre d'Assemblée, les membres qui la composent devraient commencer par prêcher d'exemple, en ne gaspillant pas le temps, l'argent public dans des discussions inutiles et sans fin. C'est une farce d'entendre le mot économie dans la bouche de représen-

tant qui, sans cesse parlent pour faire de l'effet, de la blague, d'hommes comme Boulton le maringouin et Papineau qui, pendant cette session ont, par leurs discours éternels dépensé à la province plus de £1200. Ce qui est très facile à établir en calculant les dépenses de la législature qui se montent £500 par jour! Eh bien! M. le rédacteur, le peuple du pays n'est-il pas en droit de dire à ces économistes: vous parlez de la réduction des salaires de pauvres diables qui sont peu payés, de subalternes qui, eux au moins, gagnent le salaire qu'ils reçoivent; et vous ne dites rien des £500 par jour que nous coûte le parlage incessant par lequel vous et vos confrères en économie, gaspillez le temps de la chambre qui, sans vos éternels bavardages, serait employé avec avantage pour le public. N'est-ce pas le cas de dire *Hypocrites! ôtez d'abord la poutre que vous avez dans l'œil, et ensuite vous aviserez au moyen d'extraire la paille qui est dans celui de votre frère.*

La translation du siège du gouvernement à Toronto a entraîné beaucoup de dépenses aux officiers subalternes du gouvernement. Ils ont été obligés de quitter les maisons qu'ils avaient louées à Montréal, et forcés de payer six mois dans cette ville et un autre loyer ou une pension à Toronto. De telles dépenses pèsent lourdement sur un chef de famille qui n'a qu'un salaire modique. Néanmoins qu'un de ces pauvres diables ose demander une indemnité, vous verrez aussitôt le maringouin, le Joe Hume Canadien (M. Christie) et quelques autres, s'élever de toute la force de leurs poumons contre une semblable monstruosité. Ces messieurs vous soutiendront, qu'il n'est que juste que les employés du gouvernement paient un loyer à Montréal, puisqu'ils ont un contrat qui les y oblige, quoique par le fait du gouvernement, ils aient été forcés d'aller résider à Toronto avec leurs familles où, comme de raison, il leur faut payer un autre loyer. Deux loyers à retrancher sur un salaire de £200 et quelquefois moins; puis ajoutez à cela les frais de transport de de Montréal à Toronto. Voilà comme nos économistes entendent la justice.

Depuis quelque temps, maringouin Boulton est le bouffon de la chambre. Mercredi dernier, la chambre étant en comité, le maringouin devint tellement incommode, qu'il fallut pour le mettre à l'ordre, faire intervenir l'orateur. Il est bon de vous dire que maringouin étant convaincu qu'il ne sera pas réélu, joue de son reste.

On dit que la législature sera prorogée aussitôt que le bill des cotisations du Haut-Canada sera passé. La chambre s'occupera des subsides la semaine prochaine. Hier, la Chambre a passé un grand nombre de bills, mais il faut vous dire que le maringouin a été muet.

Tout à vous,

V. W.

Lois Criminelles.

Nous avons reçu le Bill que vient d'introduire M. BADGLEY pour amender et consolider les lois criminelles de cette Province. Ce bill qui est très volumineux, renferme un code criminel complet, et se distingue par la lucidité, la clarté et la méthode. On est agréablement surpris de ne pas y rencontrer l'assomante et inintelligible phraséologie qui fait des lois parlementaire un labyrinthe inextricable dans lequel on se perd. Ce bill est divisé en chapitres et en sections qui se subdivisent en articles et en para-